

DOSSIER DE PRESSE

Conseil des Sages

Séance plénière de mi-mandat
Restitution des rapports d'activité

Vendredi 9 février à 17h30
Salle du Conseil – Hôtel de Ville

CONTACTS PRESSE

DURQUETY Karine – 02 51 47 45 12 / 06 80 76 43 51 karine.durquety@larochesuryon.fr
LE VAYER – 02 51 47 46 56 julien.levayer@larochesuryon.fr

Hôtel de ville – Place Napoléon – BP 829 - 85 021 La Roche-sur-Yon cedex
www.ville-larochesuryon.fr

Créé à la Roche-sur-Yon depuis 1989, le Conseil des Sages est le deuxième Conseil des Sages mis en place en France.

Le Conseil des Sages est une instance de réflexion et de proposition qui éclaire le Conseil Municipal sur les différents projets intéressant la Ville de La Roche-sur-Yon. Il est partiellement renouvelé tous les ans. La durée du mandat est de trois ans, renouvelable une fois.

Il est composé de 50 membres désignés par le Conseil Municipal parmi des retraités yonnais, âgés de 55 ans au moins, dégagés de toute activité professionnelle, et non membres d'un Conseil citoyen.

Son rôle est de soumettre au Maire et aux élus des propositions utiles pour la vie yonnaise et d'apporter collectivement ses expertises et avis pour l'action municipale.

Ses membres sont amenés à réfléchir et à exprimer un avis sur des sujets touchant à la vie locale ou qui leur sont confiés par la Ville sous la forme de lettres de mission.

Cette année, les Sages travaillent sur quatre lettres de mission.

LETTRE DE MISSION N°1 : « La circulation en centre-ville ».

Le développement du vélo en tant que moyen de transport ; le développement de nouvelles pratiques de déplacement en centre-ville, éventuellement par la création de parcs de stationnement en entrées de ville.

LETTRE DE MISSION N°2 : « La revitalisation du quartier de la vieille horloge ».

Revitaliser le cœur de l'ancien Bourg ; améliorer le cadre de vie et renforcer l'attractivité touristique de la Roche-sur-Yon, en tenant compte des affectations actuelles et futures des propriétés communales mises en place par la Ville.

LETTRE DE MISSION N°3 : « Le développement des services numériques proposés par la Ville de la Roche-sur-Yon.

La Ville de la Roche-sur-Yon s'est engagée dans une démarche de « territoire intelligent », afin de mettre à profit les outils numériques pour améliorer la qualité de ses services.

Le Groupe de travail a pour mission de proposer des améliorations notamment en ce qui concerne le déploiement de bornes WIFI dans l'espace public, la mise en ligne d'un nouveau site internet commun à la Ville et à l'Agglomération, ou encore l'utilisation du numérique pour l'accueil des usagers dans le futur Hôtel de Ville et d'Agglomération.

Afin de moderniser et faciliter le fonctionnement interne du conseil des Sages, le Groupe de travail est sollicité pour l'expérimentation d'un système de Gestion Electronique des Documents (GED) propre au Conseil des Sages, pour un déploiement si possible en cours d'année.

LETTRE DE MISSION N°4 : « Participation à la mise en place de la démarche « Ville amie des aînés ».

La Ville s'est inscrite dans cette démarche afin de favoriser l'intégration des retraités et des personnes âgées. Les Sages seront sollicités à participer au suivi général de la mise en œuvre de cette démarche au sein de groupes de travail chargés d'élaborer le plan d'actions. En outre, un rapprochement avec la ville jumelée Drummondville pourrait apporter un éclairage intéressant concernant cette démarche, puisque cette ville québécoise est « Ville amie des aînés » depuis plusieurs années.

Lors de cette plénière, chaque groupe de travail présentera aux élus leurs premières conclusions afin d'échanger sur leurs propositions d'action et ainsi permettre à la Municipalité d'avancer sur les projets et les orientations futures pour la Ville de la Roche-sur-Yon.

1-OUVERTURE DE LA SEANCE PLENIERE DE MI-MANDAT

► Rétrospective des temps forts 2017 :

- La photo officielle
- Le déjeuner de Noël
- La galette des rois de l'Amicale du Conseil des Sages
- Le lancement de la GED

2- PRESENTATION DES TRAVAUX A MI-PARCOURS

Lors de cette séance plénière, les groupes de travail réalisent un bilan à mi-parcours de leur travail dans l'ordre suivant :

Groupe de travail n° 1 :

- La circulation en centre-ville ;

Rapporteur (s) : M. DUPRAT ; M. HUMEAU ; M. BROUSSEAU. M. DEBARD.

Groupe de travail n°2

- La revitalisation du quartier de la vieille Horloge ;

Rapporteur (s) : M. CROZET.

Groupe de travail n° 3

- Le développement des services numériques proposés par la Ville de la Roche-sur-Yon ;

Rapporteur (s) : M. LEFORT ; M. DEBIARD.

Groupe de travail n° 4

- Participation à la mise en place de la démarche « Ville amie des aînés » ;

Rapporteur (s) : M. MONTALETANG ; M. BRANCHU.

3- INFORMATION SUR LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DES SAGES 2018-2019

► La campagne de candidature

Pour l'instant, six postes de Conseillers des Sages sont à pourvoir. Suite à la campagne de candidature lancée par la Ville du 1^{er} mars au 23 avril prochain, celles-ci seront étudiées en fonction de plusieurs critères afin de garantir une diversité dans la composition du Conseil :

- Parité homme/femme ;
- Représentation des différents quartiers de la ville ;
- Age ;
- Activités socioprofessionnelles et associatives.

Elles seront présentées le 29 mai en Conseil municipal.

► Le planning de fin d'année